

COMMUNIQUÉ AUX PARTENAIRES

À : Tous les partenaires communautaires, municipaux, scolaires et milieux de garde du CISSS de la Montérégie-Est

De : Nathalie Chénier, coordonnatrice des programmes de santé publique et de l'organisation communautaire

Objet : **Équipes locales Mesures Populationnelles – Santé publique**

Date : 15 juin 2020

Dans le contexte actuel de déconfinement, en lien avec la COVID-19, des équipes *mesures populationnelles* (MP) ont été mises en place, par la Direction de santé publique de la Montérégie, afin de soutenir les partenaires du milieu avec les enjeux de santé publique, au niveau régional et local. Les équipes régionales et locales travaillent en étroite collaboration, en jumelant leur expertise et leur connaissance du milieu afin de vous offrir le meilleur accompagnement possible.

Mandats des équipes locales MP

Mesures préventives

Les ministères et associations de chacune de vos instances ont transmis des balises portant sur les mesures de déconfinement à mettre en place. En tout temps, vous devez vous référer prioritairement à ces balises. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ont également transmis des directives concernant les mesures préventives à mettre en place. Notre rôle consiste à :

- Accompagner et soutenir les milieux dans la compréhension et la mise en place des mesures de protection et de contrôle des infections ;
Exemples : identifier et transmettre les balises concernant un aspect particulier sur lequel vous vous interrogez, clarifier certains aspects d'une balise pour en faciliter l'application.
- Accompagner et soutenir les milieux pour l'organisation logistique des services ;
Exemples : soutien relié à des questionnements concernant votre plan de déconfinement, information sur les équipements de protection individuelle)

COMMUNIQUÉ AUX PARTENAIRES

- Soutenir l'organisation des ressources et services cliniques en collaboration avec les autres directions du CISSS et les différents acteurs du milieu ;

Exemples : références aux services du CISSS pour les besoins psychosociaux, participation aux concertations locales)

Vigie et surveillance

Notre rôle consiste à :

- Signaler à l'équipe régionale toute situation inhabituelle portant à croire à la survenue d'une éclosion potentielle sur le territoire ;
- Agir comme agent de liaison entre l'équipe régionale et le gestionnaire du milieu concerné ;

Cas confirmé et situation d'éclosion

Ces situations nécessitent une prise en charge immédiate de la part de tous les acteurs. Le rôle des équipes locales MP consiste à :

- Intervenir auprès du milieu visé, avec le soutien de l'équipe régionale et conjointement avec le milieu visé, en fonction des données de l'enquête épidémiologique, des guides et protocoles pour le milieu visé, des directives gouvernementales et des ministères concernés.

Équipes locales MP du CISSS de la Montérégie-Est

Deux équipes ont été mises en place, l'une pour les services de garde et d'éducation à l'enfance (SGÉE), les milieux scolaires ainsi que les camps de jour et l'autre pour les milieux communautaires et municipaux.

Accompagnement des milieux scolaire, de garde et camps de jour en contexte de la pandémie covid-19

Sous la responsabilité de Isabelle De Lierre, inf BSc, Chef d'administration de programme Santé Publique-volet santé et saines habitudes de vie.

Pour prendre contact ou adresser votre demande de soutien :

enfance_jeunesse.covid.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

COMMUNIQUÉ AUX PARTENAIRES

Accompagnement du milieu communautaire et municipal en contexte de pandémie covid-19

Sous la responsabilité de Jocelyn Robert, Chef de l'administration du programme Santé publique et organisation communautaire.

Pour prendre contact ou adresser votre demande de soutien :
municipalite.covid.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

ou

organismescommunautaires.covid.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

Horaire des équipes locales MP du CISSS de la Montérégie-Est :

Les équipes sont disponibles du lundi au vendredi, durant les heures habituelles de travail, pour assurer le volet des mesures préventives. De plus, lorsqu'il y a un cas confirmé ou une situation à risque d'éclosion, les équipes sont de garde les fins de semaine, et disponibles les jours fériés afin de recevoir les demandes de l'équipe régionale et intervenir rapidement au besoin.

Il est à noter que ces équipes seront disponibles pour vous soutenir tout au long de la période estivale à venir.